



Municipalité
de Bursinel

PREAVIS MUNICIPAL no 1 - 2019

Point à l'ordre du jour du Conseil général du 19 juin 2019

Commission de Gestion

Délégué municipal : Pierre Burnier

Objet : Comptes communaux 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'avantage de vous soumettre, pour approbation, sa gestion durant l'année 2018 qui se résume comme suit et amène les commentaires suivants :

	<u>COMPTES</u>	<u>BUDGET</u>
CHARGES	Fr. 3'951'775.55	Fr. 3'029'408.00
REVENUS	Fr. 3'954'864.33	Fr. 3'031'049.00
EXCEDENT REVENUS	Fr. 3'088.78	Fr. 1'641.00

Les comptes 2018 bouclent avec un excédent de revenus de Fr. 3'088.78. Ceci est dû à plusieurs facteurs, d'une part à l'encaissement de recettes conjoncturelles pour un montant de **Fr. 306'584.50** et d'autre part, les revenus plus élevés concernant les impôts des Personnes Physiques et Personnes Morales sont dus à des rattrapages d'impôts à hauteur de **Fr. 540'599.91**.

Les amortissements suivants ont été effectués:

Amortissements budgétisés :

Parking	Fr. 59'000.00	(3509.331)
Routes	Fr. 50'000.00	(43.331)
Cave Uvavins	Fr. 5'000.00	(3510.330)
Total	Fr. 114'000.00	

Amortissement complémentaire :

Amortissement financier :

Crédit d'étude « bâtiment la Chênaie »	Fr. 83'185.40	(3511.330)
---	---------------	------------

Provision pour débiteurs douteux :

Diminution de la provision pour débiteurs douteux	Fr. 62'941.00	(21.4249)
--	---------------	-----------

(selon recommandation de l'Administration cantonale des impôts)

Commentaires :

- Ce résultat positif correspond à la vision qui avait été explicitée lors de nos différentes rencontres précédentes, tant avec le Conseil général et les Commissions, et ceci est très réjouissant.
- Comme vous pouvez le constater, et au vu des commentaires insérés comme à l'accoutumée dans les comptes, le retour de l'Administration cantonale des impôts, par rapport aux impôts en suspens, est supérieur à ce qui était annoncé (Fr. 400'000.-). Ceci montre la dynamique positive de l'Administration quant au suivi des contentieux...
- Il n'en reste pas moins qu'aux vues des éternelles problématiques d'évaluation de la facture sociale, la période 2019-2020 reste encore sensible à gérer par rapport à notre participation, qui n'est pas encore annoncée à ce jour.
- La situation de la commune n'a jamais été aussi forte en lien à son développement nous incitant à vivre cette période avec une certaine prudence. Nous pouvons nous baser sur des rentrées qui seront certes importantes mais qui n'interviendront pas dans le courant 2019-2020 mais plutôt en 2021, à savoir les 14 appartements du centre du village, la construction de l'immeuble communal de la Chênaie de 10 appartements, et au dernière nouvelle, la réévaluation de l'entier du domaine du Château avec ses dépendances. En ce qui concerne le domaine du château, il est clairement établi que les 2 bâtisses, dans la continuité du village, vont être très prochainement rénovées, ce qui permettra d'accueillir au minimum 2 familles.
- Ceci étant de la musique d'avenir, nous continuons notre gestion prudente en perspective de ces nouveaux éléments qui influenceront de manière positive les comptes communaux avec environ 30 ménages supplémentaires.
- Selon les informations détenues à ce jour, nous pouvons encore espérer, bien que l'aménagement du territoire va restreindre notre développement futur, compter sur quelques transactions immobilières génératrices également de revenus extraordinaires.

Les comptes ont été acceptés par la Municipalité dans sa séance du 29 avril 2019.

Pour une meilleure compréhension des comptes, nous avons rajouté des commentaires sur les différents postes concernés.

Le contrôle des comptes a été effectué par la Fiduciaire MCM Fiduciaire & Conseils M. Matile, à Lausanne, plusieurs exemplaires du rapport sont remis à la Commission de gestion.

En conséquence :

- Vu le préavis municipal No 1 – 2019 du 19 juin 2019,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- Entendu le rapport de la Commission de Gestion,

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir :

- Accepter les comptes de la bourse communale 2018, tels que présentés,
- Donner décharge à la Municipalité,
- Donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic : Pierre Burnier La secrétaire : Christiane Gerber

